

UN COMBAT POUR PRÉSERVER LEURS TERRES ANCESTRALES, ET NOTRE PLANÈTE

ÉCRIRE
POUR LES
DROITS

AMNESTY
INTERNATIONAL



Défenseur·e·s
des terres
de la Nation
Wet'suwet'en,
Canada



Défenseur·e·s des terres de la Nation Wet'suwet'en, Canada

« Nos remèdes, nos baies, notre nourriture, les animaux, notre eau, notre culture, tout cela se trouve ici depuis des temps immémoriaux. Nous avons l'obligation de protéger nos modes de vie pour nos enfants à naître. » Ce sont les mots de Sleydo', une membre de la Nation Wet'suwet'en autochtone, qui vit sur des terres habitées par ses ancêtres depuis des milliers d'années.

En 2019, la Coastal GasLink Pipeline Ltd (CGL) a commencé à construire un gazoduc traversant le territoire ancestral de la Nation Wet'suwet'en, sans le consentement des Chef·fe·s héréditaires et de leurs clans. La Nation n'a jamais donné son approbation, alors qu'elle a le droit de décider quels projets peuvent être menés ou non sur ses terres.

Résolus à protéger leurs terres ancestrales et le droit de chacun·e à un environnement propre, sain et durable, Sleydo' et d'autres défenseur·e·s des terres ont commencé à agir pour interrompre la construction du gazoduc. Leurs actions pacifiques se sont heurtées à des actes d'intimidation, de harcèlement et de criminalisation.

En 2018, la Cour suprême de Colombie-Britannique a accordé à la CGL une injonction visant à empêcher toute interférence avec la construction du gazoduc. La police a mis à exécution cette injonction en effectuant quatre descentes violentes sur le territoire des Wet'suwet'en, en utilisant des armes, des hélicoptères

et des chiens. Plus de 75 défenseur·e·s des terres ont été arrêtés.

En novembre 2021, Sleydo' a été arrêtée à son tour lors d'une de ces descentes, avec près de 30 autres militant·e·s. Elle a été déclarée coupable, de même que deux autres défenseur·e·s, d'« outrage criminel », parce qu'elle aurait violé l'injonction de se tenir à l'écart des chantiers de construction du gazoduc, alors qu'elle se trouvait pourtant sur ses terres ancestrales. Ces défenseur·e·s des terres ont déposé un recours auprès de la Cour suprême de Colombie-Britannique, affirmant que leurs droits humains avaient été bafoués par la police durant les descentes. Leur avenir dépend du résultat de ce recours. S'il est rejeté, ils risquent une peine d'emprisonnement.

Appelez le Canada à cesser de criminaliser les Wet'suwet'en et d'autres défenseur·e·s des terres autochtones.



ÉCRIVEZ AU PREMIER MINISTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Demandez-lui de mettre fin à la criminalisation des défenseur·e·s des terres wet'suwet'en.

ADRESSE :

Premier ministre de la Colombie-Britannique
PO Box 9041
STN Prov. Govt
Victoria BC V8W 9E1, Canada

FORMULE D'APPEL : Monsieur le Premier Ministre,

COURRIEL : premier@gov.bc.ca

FACEBOOK : www.facebook.com/bcndp/

X : @bcndp

INSTAGRAM : @bcndp

HASHTAGS : #WetsuwetenStrong,
#AllOutforWedzinkwa, #W4R24

MONTREZ VOTRE SOUTIEN AUX DÉFENSEUR·ES DES TERRES DE LA NATION WET'SUWET'EN

Envoyez vos messages de solidarité pour montrer aux défenseur·e·s des terres de la Nation Wet'suwet'en que vous les soutenez dans leur combat pour la protection de leurs terres ancestrales.

ADRESSE :

Nation Wet'suwet'en
c/o Amnesty International Canada
312 Laurier Avenue West
Ottawa ON K1N 1H9, Canada

X : @Gidimten

INSTAGRAM : @yintah_access

HASHTAGS : #WetsuwetenStrong,
#AllOutforWedzinkwa, #W4R24

WEBSITE : www.yintahaccess.com